

<p style="text-align: center;">ECOLE PRIMAIRE LES TILLEULS - MARMAGNE PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 JUIN 2019</p>
--

- **Membres présents**

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Pelique, Monjoint, Saulière, Talbot, Crampon

Les représentants de la mairie : M. Dupérat (maire de Marmagne), M. Millereux

Les enseignants : Mmes Thuizat, Lauerjat, Dupeux, Barbier, Audebert, M. Lebret, Litaudon

- **Membres excusés**

Mme Bonnin (Inspectrice de l'Education Nationale)

Mme Heyer et M Soriano (membres du RASED)

M Desjardin, enseignant ZIL

Mme De Abreu Alves, parent d'élève élu

M Berger, représentant de parent suppléant

M Bouquin, DDEN

Un tour de table permet à chacun de se présenter. Il n'y a eu aucun retour sur le procès verbal du Conseil d'Ecole précédent.

1) BILAN DES EFFECTIFS ET PERSPECTIVES POUR LA RENTREE 2019

Il y a actuellement 144 élèves dans l'école. La moyenne par classe s'élève à 24 élèves.

L'équipe enseignante ne changera pas à la rentrée prochaine. En revanche, les effectifs vont connaître une sérieuse augmentation.

En septembre 2019, en tenant compte du départ de 17 élèves minimum (dont 16 CM2 vers le collège), et de l'arrivée de 34 élèves (24 PS et 10 élèves dans les autres niveaux), il y aura effectivement un total de 161 élèves répartis par niveau de la manière suivante :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
24	21	22	17	25	17	16	19

La moyenne à 6 classes serait de 26,8 élèves par classe. Nous rappelons que le conseil des maîtres est souverain en ce qui concerne la répartition des élèves dans les classes (notamment pour l'organisation des classes à double niveau, qui sont inévitables). La directrice précise que naturellement ces données chiffrées sont provisoires et susceptibles d'être modifiées d'ici la rentrée de septembre. Elle annonce également avoir alerté l'Inspection Académique de l'augmentation des effectifs. Les classes de MS GS et GS CP seront chargées.

Les parents d'élèves élus se montrent inquiets devant ces effectifs et décident d'envoyer cette semaine un courrier à l'Inspection Académique. Ils annoncent d'ores et déjà qu'ils pourront mener des actions pour prétendre à une ouverture de classe si nécessaire.

La mairie est invitée, à la demande de la DSDEN, à envoyer un mail pour attester des effectifs annoncés par la directrice. Monsieur le Maire annonce avoir déjà rencontré M Cottet, DASEN à ce sujet et discuté avec lui de la montée des effectifs.

La directrice informe la municipalité que, si les effectifs venaient à augmenter encore et qu'une nouvelle classe serait ouverte, il faudrait penser à des investissements (tables, bancs et chaises pour les maternelles) et à des travaux (pour réaménager et assainir l'ex-classe de CM1). Monsieur le maire propose de visiter prochainement l'école avec la Directrice pour lister les travaux nécessaires.

2) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

La classe de découverte des CP s'est très bien déroulé les 26, 27, 28 et 29 mars. Les enfants se sont rendus au Mont Dore et ont profité d'activités comme la randonnée en chiens de traîneaux, la randonnée pédestre, la chèvrerie, les visites de volcans et de château... Les nuitées se sont déroulées sans encombre. C'était une expérience enrichissante pour chacun d'eux. Les enfants sont partis avec leurs correspondants de l'école du Bourg de Saint Doulchard, avec lesquels ils ont travaillé toute l'année. A Marmagne, une exposition, qui témoignera des activités menées et des découvertes faites pendant ce séjour, sera proposée aux familles des deux sites à l'école de Marmagne le 2 juillet 2019, le soir même de la représentation de leur pièce de théâtre. Il est d'ores et déjà précisé que M Lebret n'organisera pas forcément de voyage scolaire l'année prochaine, en fonction des effectifs et de la répartition notamment.

Le carnaval a eu lieu l'après-midi du vendredi 5 avril. Le thème retenu était « la ferme ». Les élèves avaient préparé leurs déguisements en classe. Les parents de l'Amicale se chargeaient des confettis et de l'ambiance (musique, parents costumés...). Le défilé a eu lieu dans les rues de la commune en toute sécurité. Un grand merci aux parents qui ont très bien tenu leur rôle d'encadrants. Un goûter a été offert aux enfants par l'Amicale et l'AMIE. C'était un moment très agréable pour enfants, parents et enseignants. Un apéro concert a permis ensuite en soirée de récolter des fonds pour l'Amicale laïque avec la présence de la chorale A tout cœur (Plaimpied) que nous remercions encore une fois. M Pascal JOLLY était venu répéter une chanson avec les 4 classes de l'élémentaire et proposer des séances d'écoute musicale et de découverte des guitares à cette occasion. Merci à lui aussi. Merci aussi à la mairie pour l'ouverture et la fermeture et donc la sécurité du défilé.

Les élèves de CE1 et CE2 réunis profiteront d'ateliers d'art au Musée Estève de Bourges 3 jeudis de mars et avril.

La classe de CE2 CM1 s'est rendue à partir du 18 mars 2019 (jusqu'au lundi 3 juin 2019) à la piscine de Saint Doulchard. Les séances se sont bien déroulées et ont permis aux élèves de progresser, mais pas forcément d'apprendre à nager. Chaque déplacement à la piscine en autocar est pris en charge par la municipalité. La séance du 13 mai a été laissée aux élèves de CM1 CM2 pour qu'ils puissent se chronométrer pour le triathlon.

Les élèves des différentes classes ont continué à se rendre régulièrement à la bibliothèque de Marmagne. Nous espérons que nos élèves pourront profiter au maximum de ce lieu de culture l'année scolaire prochaine.

Le 3 mai, les classes de PS/MS, MS/GS, CP ont assisté à un spectacle intitulé Bienvenue au cirque. Les élèves ont pu découvrir de nombreux instruments de musique.

A l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, les CE2, CM1 et CM2 ont visité le 7 mai une exposition sur les forces aériennes françaises libres pendant la Seconde Guerre Mondiale dans la salle d'exposition de Marmagne avec M DUPERAT. Ces élèves ont également participé à une cérémonie autour de l'appel du 18 juin à l'initiative là encore de M le Maire, qui insiste ce jour sur la nécessité de transmettre les valeurs de la République et les traces du passé.

Du lundi 13 au vendredi 17 mai a eu lieu la Semaine de maternelle au cours de laquelle les familles ont été invitées à venir jouer avec les élèves. Les enseignantes étaient ravies de cet échange avec les familles, qui elles-mêmes à leur tour ont proposé des jeux de la maison.

Les lundis 20 et 27 mai, les élèves de la maternelle ont pu admirer les poules et autres animaux à plumes aux marais de la commune ou chez une famille de l'école.

Le 11 juin, les CM1 réunis et les CM2 ont participé au triathlon organisé par le conseiller pédagogique EPS de la circonscription. Les élèves habillés d'un même tee-shirt offert par l'Amicale Laïque se sont surpassés pour cette épreuve sportive malgré la pluie. Ils ont ensuite visité la médiathèque de Saint Doulchard et ont profité de la projection d'un film avant de rentrer en bus de ville. Les trajets en bus de ville sont financés par l'AMIE. Les vélos ont été transportés par les agents municipaux que nous remercions vivement.

Les niveaux de CE1 et CE2 ont passé la même journée ensemble. Ils ont participé à un Run and bike le matin, ils ont pique-niqué, puis ils ont fait un rallye grammaire en binômes avant de partager un goûter offert par l'AMIE.

Le 14 juin, les 3 classes du CE2 au CM2 ont visité une exposition dans la salle de Marmagne, à l'initiative de M le Maire. Un peintre nous a accueillis et nous a présenté ses œuvres, ses techniques... Il a très gentiment répondu aux questions des élèves. Ce moment de partage s'inscrit pleinement dans les PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) de chacun de nos élèves.

Le 17 juin, les élèves de la maternelle ont visité une ferme pédagogique à Plou. La sortie était riche en découvertes pour les petits, qui pourront les exploiter en classe avec leurs maîtresses. Le transport a été financé par la mairie.

Les classes de CE1/CE2, CE2/ CM1 et de CM1/CM2 profiteront le mardi 25 juin d'une sortie à Bourges. Les élèves prendront le train en gare de Marmagne jusqu'à Bourges, certains pour la première fois. Sur place, nous prendrons le temps de visiter la gare pour expliquer son fonctionnement et les dangers qui peuvent être associés au chemin de fer. Les CE1 et CE2 réunis visiteront la cathédrale et monteront en haut de la Tour de Beurre, ils profiteront des jardins de l'Archevêché pour pique-niquer et visiteront le centre-ville à bord du petit train touristique avant de rentrer en train à l'école. Les CM1 CM2 seront une nouvelle fois amenés à prendre le bus de ville pour aller jusqu'au Musée de la Résistance au Val d'Auron. Ils pique-niqueront au bord du Lac. Un grand merci à l'Amicale Laïque qui a exclusivement financé ce voyage. Aucune participation financière n'a été demandée aux familles.

Le 20 juin, huit petits de la crèche de la commune visiteront l'école et resteront la matinée avec la classe de PS. Cette visite fait suite à la réunion d'accueil des futurs parents de PS de l'année scolaire suivante (axe 4 du projet d'école) le 7 mai dernier. M MILLEREUX représentait la mairie, Mme LEMAITRE représentait la cantine, Mme STRTAK représentait l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Mme THUIZAT, enseignante en PS/MS et Mme AUDEBERT, la directrice, étaient présents pour faire visiter les locaux scolaires et périscolaires (cantine comprise) et répondre aux questions des parents. Les inscriptions ont eu lieu les jeudis 16 et 23 mai et 6 juin notamment. La directrice a chaque fois pris le temps de visiter les locaux avec parents et enfants et de répondre au maximum aux questions et inquiétudes des parents. L'objectif est de pérenniser ce moment de rencontre et d'échange

pour rassurer et accompagner parents et enfants. Les admissions des futurs PS ont quasiment toutes été faites à ce jour.

Une animation dans le cadre du printemps de l'écologie a été proposée gratuitement le 28 mai aux élèves de CE2/ CM1 : ateliers d'observation des petites bêtes de notre jardin. A propos de notre jardin, nous remercions vivement toutes les familles et les grandes enseignes de bricolage pour leur investissement et leur aide chaque fois qu'on les a sollicitées, notamment pour les plants et les dons d'outils puisque notre cabane avait été vandalisée avant le début du projet. Les classes de CP, CE1 et CE2/CM1 ont de nouveau planté et semé au jardin, que les familles seront invitées à entretenir durant les vacances d'été comme chaque année. L'équipe enseignante demande à la municipalité si les agents pourraient labourer le terrain en février/mars.

Les élèves de CM2 ont visité le collège Louis Armand de Saint-Doulchard le 14 mai 2019 (travail avec des 6^{èmes} et un professeur de SVT et déjeuner au self). La classe de CM1 CM2 a également participé à une exposition d'arts plastiques à la médiathèque de Saint Doulchard, à l'initiative de Mme Luck, professeur d'arts plastiques au collège.

La fête de fin d'année aura lieu le vendredi 28 juin durant l'après-midi. L'Amicale Laïque des parents de Marmagne prend en charge l'organisation. Il y aura une partie jeux/stands/tombola suivie d'une partie spectacle organisée par les enseignants.

Nous rappelons qu'après 16h20, les enfants ne seront plus sous la responsabilité des enseignants. Mais il est impératif que les enfants qui participent au spectacle soient réunis à partir de 18h auprès de leur enseignant(e). Un mot d'information a circulé à ce propos dans les cahiers de liaison.

3) BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ECOLE ET PRESENTATION DU PROJET A VENIR

Le projet qui se termine avait été élaboré par l'équipe enseignante autour de 4 axes différents, communs à toutes les écoles du département :

1. Améliorer les résultats des élèves
2. Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers
3. Assurer les parcours citoyens, culturels et sportifs
4. Conforter une école bienveillante et exigeante

Ce projet avait été validé par l'IEN de la circonscription de Bourges 2 M SENEÉ.

Pour rendre compte des résultats des élèves, nous avons été amenés à proposer le LSUN (Livret Scolaire Unique Numérique) à tous les niveaux de l'élémentaire, trois fois dans l'année. Les derniers bulletins seront prochainement communiqués aux familles. Celles-ci y ont désormais accès par voie électronique.

L'équipe enseignante pense reconduire le dernier avenant autour de l'actualité qui interpelle souvent les élèves et qu'il faut apprendre à décoder, à tous les niveaux. Ce projet concerne toute l'école (sauf les PS MS).

Les APC seront reconduites à la prochaine rentrée scolaire. Avec une nouvelle modalité : l'heure hebdomadaire doit être spécifiquement dédiée à la lecture et à la maîtrise du langage. L'heure sera certainement divisée dans un premier temps en demi-heures.

Cette année, une réflexion a été menée pour rédiger un nouveau projet d'école entre 2019 et 2023, avec de nouveaux avenants chaque année.

Le projet qui va commencer à la rentrée de septembre a été élaboré par l'équipe enseignante autour de 4 nouveaux axes, communs à toutes les écoles du département :

1. Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves
2. Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers
3. Assurer les parcours citoyens, culturels, artistiques, éducatifs et de santé
4. Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Ce projet avait été validé par l'IEN de la circonscription de Bourges 2 Mme BONNIN, qui nous a tout de même invités à proposer les années suivantes des avenants autour d'actions en lien avec les mathématiques et la résolution de problèmes.

La directrice présente alors le prochain projet d'école dans ses grandes lignes :

- Pour l'axe 1, nous prévoyons en maternelle la création d'imagiers et en élémentaire un échange de lecture à voix haute entre grands et petits. Une programmation en littérature sera commune au cycle 3.
- Pour l'axe 2, les APC seront donc reconduites. Et nous souhaitons renforcer le tutorat au sein de nos classes et inter-classes.
- Pour l'axe 3, nous mettrons l'accent sur les exposés dès le cycle 2 avec une progression des apprentissages. Nous continuerons le travail autour de l'actualité avec la réalisation cette fois d'un journal filmé. Nous prévoyons tout un travail qui mêlera différents domaines d'apprentissages autour du recyclage.
- Pour l'axe 4, nous avons choisi d'augmenter la fréquence de l'action « Chut, je lis », pour que les élèves puissent bénéficier quotidiennement de ce rendez-vous de lecture. Et enfin, nous souhaitons créer des moments d'échanges autour de jeux à l'école, tous niveaux confondus.

Les membres présents au Conseil d'école adoptent ce nouveau projet ce jour.

Monsieur le Maire annonce avoir des contacts à Bourges Plus concernant la gestion des déchets et des ateliers de tri possibles. L'équipe enseignante en profite pour demander un container à papier directement dans la cour dès la rentrée prochaine pour inciter les enfants à trier ce qu'on utilise le plus à l'école : le papier.

4) POINT SUR LES TRAVAUX DANS L'ECOLE

Nous remercions la municipalité pour les travaux d'entretien, de réparation et les investissements effectués pendant toute cette année scolaire. Nous remercions tous les agents de la commune pour leur écoute et leurs services.

Un décret a été mis à la connaissance des directeurs d'école concernant la détention d'un défibrillateur automatisé externe. Les ERP (Etablissement Recevant du Public) de catégorie 5 comme notre école devront être équipés au plus tard le 1^{er} janvier 2022. La mairie est au courant de ce dossier.

Quelques demandes sont refaites à la municipalité :

- de nouveaux rideaux pour la classe de CP et un rideau manquant pour la classe de CM2 et la classe de CM1 ;
- l'installation d'une gouttière sur la cabane pour atteindre le récupérateur d'eau au jardin ;

Dans le cadre du projet jardin, nous demandons s'il serait possible d'obtenir auprès de l'agglomération un composteur.

Nous remercions la municipalité pour l'achat des 6 tablettes pour la rentrée de septembre.

Si une ouverture de classe est acceptée, il faut que la mairie pense à un budget d'installation de tables, de chaises, de bancs... De plus, nous répétons le besoin d'achat de lits supplémentaires pour la salle de sieste.

Nous demandons à la mairie également :

- la vérification de la fenêtre du patio qui ne s'ouvre plus ;
- la pose d'attaches sur le mur du préau de l'école maternelle (Mme LAUVERJAT recherche des références à proposer à la commune) ;
- la peinture du couloir maternelle ;
- la remise en état de correcte ouverture et fermeture des portes de la classe de Mme AUDEBERT et de la porte du couloir de la maternelle ;
- l'achat de lits supplémentaires pour la salle de sieste des PS et des travaux de modifications d'ouverture des portes.

Dans le cadre d'une ouverture de classe, il faudrait aussi prévoir des travaux d'assainissement et de peinture dans la salle de classe libre pour le moment, notamment dans le vestibule côté rue. Certaines dalles au plafond devront être changées également. Il sera nécessaire d'installer des porte-manteaux dans cette classe et celle de M LEBRET.

L'équipe enseignante note bien que toutes ces demandes représentent beaucoup dans le budget d'une commune et est bien consciente que tout ne pourra pas forcément être réalisé sur la prochaine année scolaire. Mais nous profitons de ce procès verbal pour en faire la liste et en garder une trace.

5) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Des visites médicales assurées par une puéricultrice de la PMI ont eu lieu pour certains PS les 10 mai et 14 juin. L'infirmière scolaire a également pris des rendez-vous avec des familles de GS les 26 avril, 10 et 24 mai.

Aucune question de parents ne m'a été transmise en amont de ce conseil.

La directrice annonce que l'organisation du temps de cantine perdurera comme cette année. Les élèves de l'élémentaire entrent à la cantine directement après la sortie de classe à 11h55. Les élèves de la maternelle s'habillent à 11h45 avec les ATSEM. Puis ils bénéficient d'une vingtaine de minutes de récréation avant d'aller déjeuner vers 12h15. Ainsi, les PS peuvent directement aller à la sieste après le repas. Les MS et les GS profitent d'un temps de récréation d'abord surveillé par les dames de l'accueil périscolaire puis par les enseignants qui reprennent leurs fonctions à 13h20.

École maternelle obligatoire dès 3 ans : Nous sommes toujours dans l'attente d'un texte modificateur mais une allocution récente du Premier Ministre a énoncé que ce serait effectif rapidement. Plusieurs familles ont posé des questions lors des visites d'admission.

Le procès-verbal du conseil d'école sera consultable sur le site internet de la municipalité, envoyé sur l'adresse mail des parents d'élèves élus et affiché en deux exemplaires à l'école. Il peut être fourni sur demande aux familles.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre 2019 (pas de rentrée échelonnée). La directrice accueillera l'ensemble des parents et enfants de l'école dans la cour côté élémentaire à 8h45. La directrice renouvelle sa demande de prêt de la sono par la mairie ce jour-là.

Aucune question particulière supplémentaire n'est posée à la fin de ce conseil d'école.

Fait le 21 juin 2019,

La représentante des parents d'élèves
Karine BARBIER

L'adjoint au Maire chargé des affaires scolaires
Gérard MILLEREUX

La directrice et Présidente du Conseil d'école
Mathilde AUDEBERT